

Bilan du baguage des passereaux migrateurs sur les barthes de la Nive (Pyrénées-Atlantiques). Saison postnuptiale 2013. Barthe de l'Urdains (Bayonne)

Observatoire d'Intérêt Scientifique Ornithologique (OISO),
Jean-Marc FOURCADE, Philippe FONTANILLES & Laurent DEMONGIN

La campagne d'étude de la migration postnuptiale par capture et marquage, conduite par l'Observatoire d'Intérêt Scientifique Ornithologique dans le complexe écologique des barthes de la Nive, s'est déroulée du 11 août au 30 septembre 2013. Le présent bilan expose les résultats obtenus sur la barthe de l'Urdains.

DISPOSITIF DE CAPTURE

La capture standardisée est effectuée avec des filets verticaux (longueur 12 m, hauteur 2.5 m) répartis en 6 unités pour un linéaire total de 222 m. Chaque unité est composée de 3 filets, soit 36 m de longueur, sauf l'unité 7 comportant un filet supplémentaire de 6 m de long, soit 42 m de linéaire-filet. L'emplacement de chaque unité est géoréférencé. Aucun chant d'espèce-cible n'a été diffusé pour attirer les oiseaux vers les pièges. Les captures sont donc parfaitement aléatoires et les résultats obtenus sont non biaisés envers un groupe (mâle ou femelle, jeune ou adulte, *etc.*) potentiellement plus sensible à l'effet d'un leurre acoustique.

Les opérations de capture se sont déroulées du 11 août au 30 septembre 2013, soit 51 journées d'échantillonnage. L'ouverture des filets est effective une demi-heure avant le lever du soleil et pour une durée de 5 heures. Seules deux journées n'ont pas été couvertes : le 31/08 pour cause de battue au sanglier sur le site et le 10/09 pour cause de pluie intense. Les unités 2 à 7 sont actives dès l'ouverture du camp, l'unité 1 est ouverte à compter du 17/08. Cela représente 30 heures de capture en moins pour l'unité 1, soit 13.3% en moins par rapport aux autres unités.

BILAN POUR LES ESPÈCES MIGRATRICES OU LIÉES AUX ZONES HUMIDES

22 espèces dont 8 étroitement liées aux zones humides et 14 aux habitats terrestres ont été dénombrées, pour un total de 1053 captures (Tableau 1). Les espèces des milieux aquatiques représentent 60.8% des captures, celles des milieux terrestres 39.2%. La Rousserolle effarvate constitue à elle seule 40.7% des captures, loin devant le Gobemouche noir (14.2%). Toutes les autres espèces représentent moins de 10% des captures : rougegorge, Phragmite des joncs, bouscarle, gorgebleue, Fauvette à tête noire et Pouillot fitis présentent cependant des effectifs proportionnellement conséquents (entre 4% et 7.9% de l'effectif total). Les autres espèces ont des effectifs capturés faibles. Le Phragmite aquatique a fait l'objet d'une seule capture, le 29/08. Cet individu présentait des réserves énergétiques particulièrement élevées (taux d'adiposité de 6 sur une échelle de 0 à 8) et une masse corporelle de 13.1 g.

La Gorgebleue à miroir a fait l'objet de 38 baguages et 4 contrôles. L'un de ces contrôles était un contrôle hors site (allocontrôle), à considérer donc comme une première capture sur Urdains. Par

Tableau 1. Bilan des captures pour les espèces migratrices (migrateur transsaharien* ou selon ssp.**).

Espèces liées aux zones humides		B	C	Total capture	% du grand total
Rousserolle effarvatte*	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	363	66	429	40.7%
Phragmite des joncs*	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	68	9	77	7.3%
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	37	32	69	6.6%
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	38	4	42	4.0%
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthys</i>	10	7	17	1.6%
Locustelle lusciniôide*	<i>Locustella luscinioides</i>	3		3	0.3%
Locustelle tachetée*	<i>Locustella naevia</i>	2		2	0.2%
Phragmite aquatique*	<i>Acrocephalus paludicola</i>	1		1	0.1%
Espèces des milieux humides : sous-total		522	118	640	60.8%
Espèces des milieux buissonnants et arborescents		B	C	Total capture	% du grand total
Gobemouche noir*	<i>Ficedula hypoleuca</i>	127	23	150	14.2%
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	60	23	83	7.9%
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	48		48	4.6%
Pouillot fitis*	<i>Phylloscopus trochilus</i>	42	5	47	4.5%
Fauvette des jardins*	<i>Sylvia borin</i>	24	1	25	2.4%
Pouillot vélocé	<i>Phylloscopus collybita</i>	21	3	24	2.3%
Fauvette grisette*	<i>Sylvia communis</i>	14	1	15	1.4%
Tarier des prés*	<i>Saxicola rubetra</i>	5		5	0.5%
Rossignol philomèle*	<i>Luscinia megarhynchos</i>	4		4	0.4%
Rougequeue à front blanc*	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	4		4	0.4%
Hypolaïs polyglotte*	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	2	1	3	0.3%
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	3		3	0.3%
Torcol fourmilier*	<i>Jynx torquilla</i>	1		1	0.1%
Gobemouche gris*	<i>Muscicapa striata</i>	1		1	0.1%
Espèces des milieux terrestres : sous-total		356	57	413	39.2%
Grand total		878	175	1053	100%

conséquent, 39 individus différents ont été capturés : 24 mâles et 15 femelles soit un sex-ratio déséquilibré en faveur des mâles (Mâle : Femelle = 1 : 0.63) mais statistiquement non différente d'une sex-ratio équilibrée ($\chi^2_1 = 2.077$, $P = 0.15$). L'âge-ratio observé chez les mâles, 6 adultes et 18 immatures, n'est pas statistiquement différent de celui observé chez les femelles, 4 adultes et 11 immatures ($G_1 = 0.013$, $P = 0.908$).

CHRONOLOGIE DU FLUX MIGRATOIRE

La période d'étude permet de suivre la quasi-totalité de la migration des espèces transsahariennes. La plage de migration des espèces migratrices partielles n'est pas entièrement couverte car

Tableau 2. Dates descriptives (correspondant au passage de 5% de l'effectif total, puis de 25% etc.) pour les espèces les plus capturées et dont la plage de migration est largement couverte par la période d'étude.

Espèce	Dates descriptives							
	n	Médiane	5%	25%	75%	95%	Min.	Max.
Rousserolle effarvatte	373	29-août	12-août	17-août	11-sept	28-sept	11-août	29-sept
Phragmite des joncs	73	28-août	13-août	15-août	11-sept	24-sept	12-août	29-sept
Gorgebleue à miroir	39	17-sept	17-août	05-sept	22-sept	27-sept	11-août	28-sept
Gobemouche noir	127	03-sept	20-août	28-août	08-sept	16-sept	12-août	21-sept
Pouillot fitis	42	11-sept	23-août	29-août	19-sept	28-sept	13-août	28-sept

elle s'étend largement en octobre. Les captures d'août de ces dernières espèces concernent très majoritairement voire exclusivement des individus locaux, nicheurs sur le site ou en phase de dispersion. Les analyses ne concernent que les individus « nouveaux » sur le site (les autocontrôles sont donc exclus). Le passage des espèces les plus capturées et dont la plage de migration est largement couverte par la période d'étude est illustré au Tableau 2 par les dates auxquelles correspond le passage de 5% de l'effectif, puis de 25% etc.

L'Effarvatte et le Phragmite des joncs présentent un profil de passage similaire avec une médiane fin août. Le début de la migration de ces deux espèces n'est cependant pas échantillonné (mouvements dès la fin de juillet et début août) et ne peuvent être comparés aux années précédentes. Le passage de la gorgebleue présente cette année un important décalage par rapport à 2012. La médiane, atteinte le 03/09 en 2012, n'est atteinte que le 17 septembre cette année. Le Gobemouche noir et le Pouillot fitis ont en revanche le même profil de passage qu'en 2012, sans retard ni avancée notable.

EVOLUTION DE LA MASSE POUR LES INDIVIDUS STATIONNANT SUR LA BARTHE

Lorsque le nombre de recaptures est suffisamment élevé, nous pouvons estimer les évolutions moyennes de masse corporelle en fonction du temps écoulé. Cette année, seules deux espèces migratrices présentent un nombre suffisant de contrôles pour aborder ce thème (Tableau 3). Il s'agit de l'Effarvatte (Figure 1) et du Gobemouche noir (Figure 2).

Chez les deux espèces, on observe une relation positive entre la durée du séjour et l'évolution de la masse. La relation est cependant faible chez l'Effarvatte mais perdure même si l'on supprime les deux individus avec des gains exceptionnellement élevés (+ 5.7 g et + 5.9 g). Les résultats sont également hétérogènes chez le gobemouche mais les deux séjours les plus longs sont reliés à des

Tableau 3. Évolution de la masse corporelle et durée apparente de séjour pour l'Effarvatte et le Gobemouche noir.

Espèce	n	Évolution de la masse corporelle	
		moyenne (écart-type)	Durée apparente du séjour médiane (quartiles inf. - sup.)
Rousserolle effarvatte	39	0.54 (1.51)	4 (2 - 11)
Gobemouche noir	10	0.76 (1.49)	9 (2 - 15)

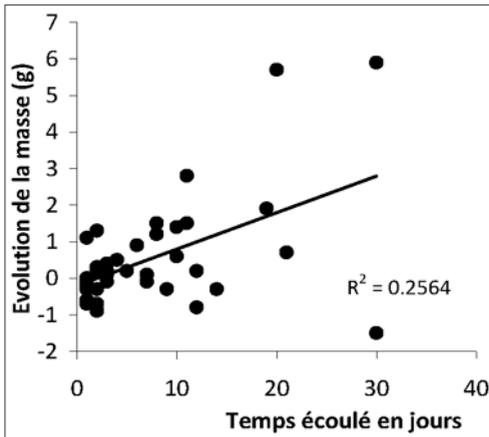


Figure 1. Évolution de la masse corporelle selon le temps écoulé chez l'Effarvatte (n = 39).

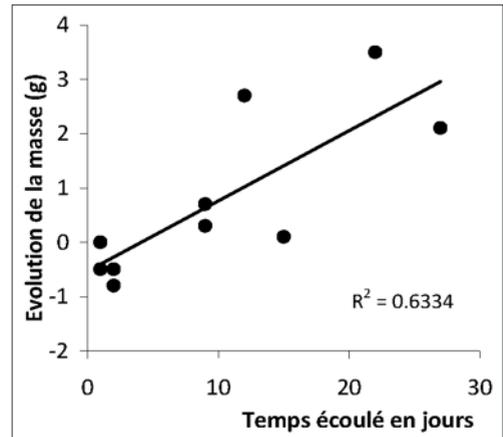


Figure 2. Évolution de la masse corporelle selon le temps écoulé chez le Gobemouche noir (n = 10).

gains importants. Les gains de masse positifs sont liés à une stratégie d'accumulation de réserves énergétiques pour soutenir les vols migratoires. Chez l'Effarvatte, les durées apparentes de séjour (temps écoulé entre la première et la dernière capture d'un individu donné) sont pour 87% des individus inférieures à 15 jours. Les durées apparaissent bien plus importantes chez le gobemouche, lequel trouve vraisemblablement des conditions d'alimentation favorables dans les boisements humides de la barthe et les environs immédiats : lisière boisée et ripisylve de la Nive. Cette durée n'est qu'apparente car les individus ont pu arriver avant leur première capture ou rester après leur dernière sans être capturés ; les migrateurs nocturnes peuvent repartir la nuit suivante soit +1 jour à ajouter à l'intervalle de temps entre les 2 évènements.

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier nos différents partenaires pour leur contribution humaine, financière ou technique : le Conseil Général 64 (François ESNAULT), le Syndicat Mixte Nive Maritime (Maxime DIRIBARNE), la Plaine d'Ansot (Axelle FRONZES, Elodie LARALDE, Lionel SEVILLA). L'association OISO travaille en partenariat scientifique avec le CRBPO (Centre de Recherche par le Bagueage des Population d'Oiseaux) du Muséum National d'Histoire Naturelle, la société de science *Aranzadi* (Espagne) et le groupement scientifique du Golfe de Gascogne *Atlantic Flyway Network*. De nombreuses personnes et adhérents de l'association ont apporté leur contribution au travail de l'étude des migrateurs, qu'ils en soient vivement remerciés. Bagueurs : Laurent DEMONGIN, Philippe FONTANILLES, Jean-Marc FOURCADE, Jean-Michel LAPIOS, Jérémy BAUWIN, Pèire THOUY. Aides-bagueurs : François BALLEREAU, Cecile CLUZET, Marie CHEVALIER, Antony CORSCADEN, Gwennaëlle DANIEL, Etienne DEBENEST, Laurence GOYENECHÉ, Luc GONZALEZ, Arthur KELLER, Peio LAMBERT, Remi LANDEAU, Francis LARTIGAU, Jean-Marie LEMAIRE, Adeline PICHARD, Vincent ROUSTANG, Kevin SOURDRILLE (bravo pour sa réussite à l'examen du permis de baguer !).

Observatoire d'Intérêt Scientifique Ornithologique : Cami deth Sailhetou, 65400 Lau Balagnas
(fontanilles.oiso@laposte.net)